



Syndicat départemental d'énergie du Puy-de-Dôme

-  *Distribution publique d'électricité*
-  *Éclairage public*
-  *Mobilité durable*
-  *Énergies renouvelables*

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est le syndicat départemental d'énergie du Puy-de-Dôme. Il est le **garant du service public de la distribution d'électricité** dans le département et **acteur majeur de la transition énergétique** des territoires.

Cette mission d'accompagnement des collectivités dans la gestion de l'énergie, a débuté avec l'électrification rurale du département, entre 1923 et 1931, portée par 146 communes et 32 syndicats intercommunaux. Avec la nationalisation de l'électricité en 1946, les collectivités locales se sont regroupées pour créer le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG) en 1947, intégrant progressivement toutes les communes du département.

En 2007, une révision des statuts a conduit à la dissolution des syndicats locaux et à la réorganisation du SIEG en 28 secteurs intercommunaux. Le syndicat a ensuite élargi ses compétences : **éclairage public** en 2009, **mobilité électrique** en 2017, puis **réseaux de chaleur** en 2023 pour accompagner la transition énergétique.

Devenu Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63) en 2017, le syndicat s'engage désormais pleinement dans l'accompagnement des collectivités et le développement des énergies renouvelables.





Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est donc l'acteur public de l'énergie historique du département. Il regroupe les 463 communes du département ainsi que 18 établissements publics de coopération intercommunale.

En tant que propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme pour le compte des communes, le syndicat assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de l'électricité.

Pour soutenir les communes puydômoises face aux défis énergétiques actuels, TE63 propose aujourd'hui des compétences optionnelles tels que **l'éclairage public**, les **réseaux de chaleur**, la **production d'énergie renouvelable**, les **mobilités durables** ou encore **l'achat groupé d'électricité**.

Notre mission : concevoir et mettre en œuvre des solutions énergétiques innovantes, adaptées aux spécificités des territoires du Puy-de-Dôme, afin de soutenir les collectivités et garantir un cadre de vie durable et harmonieux pour tous les habitants.

NOTRE TERRITOIRE



463

Communes



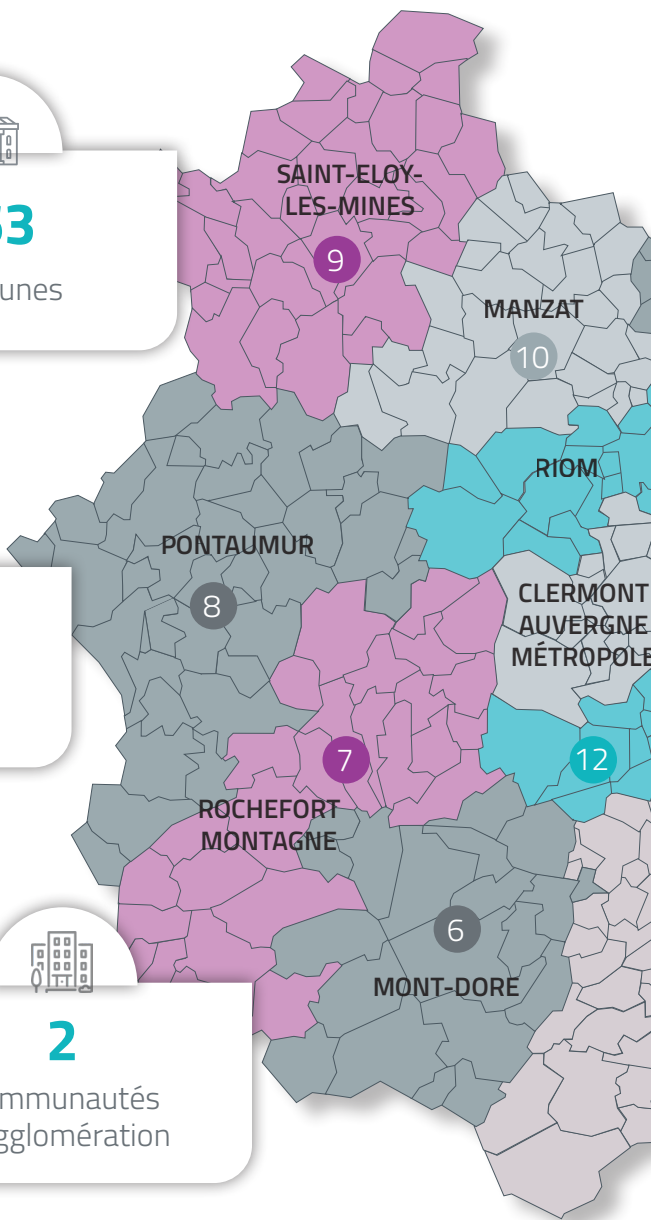
11

Communautés de
communes



2

Communautés
d'agglomération





1

Métropole



14

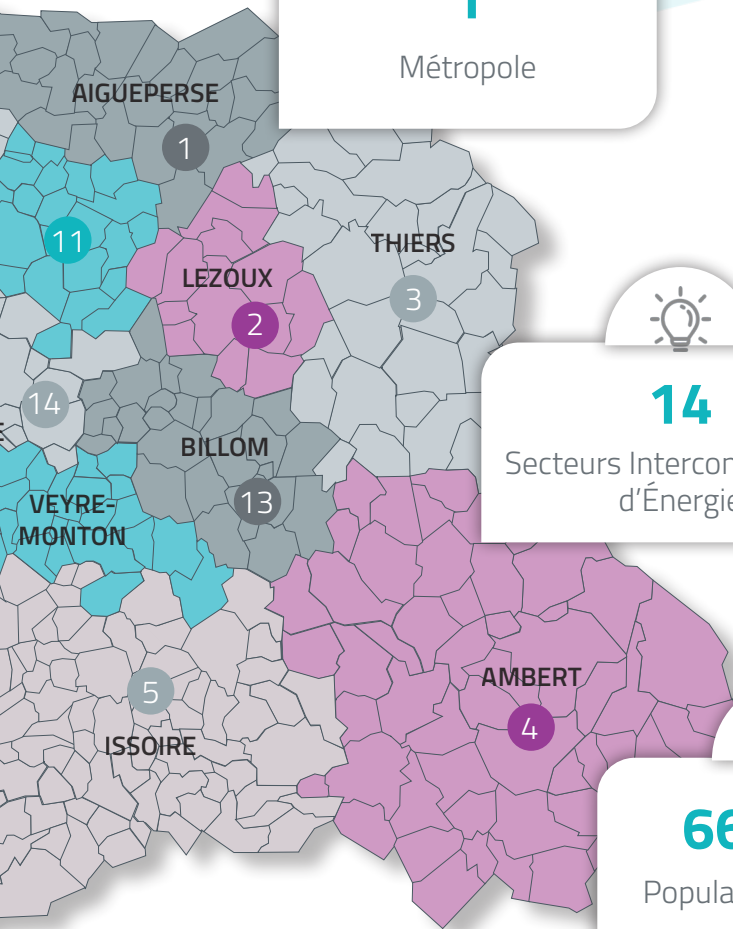
Secteurs Intercommunaux
d'Énergie



665 094

Population concernée

INSEE 2024



NOS MISSIONS



DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est la collectivité organisatrice du service public de l'électricité dans le Puy-de-Dôme. Le syndicat contrôle notamment la bonne application du cahier des charges de concession conclu avec ENEDIS pour la distribution et EDF pour la fourniture.

TE63 est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau public d'électricité pour le compte des communes et assure la maîtrise d'ouvrage partagée des investissements sur le réseau.

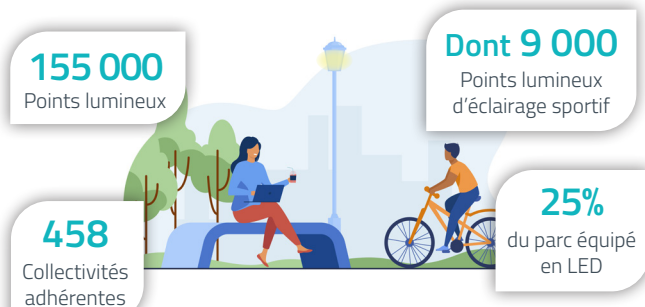


ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE63 exerce la compétence optionnelle de maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse.

TE63 gère la maintenance et l'exploitation du parc d'éclairage public.

Il propose également l'accès à un système d'information géographique (SIG), permettant aux collectivités adhérentes d'avoir un libre accès aux informations de leur parc d'éclairage public, de déclarer des pannes et de suivre les travaux.





MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

TE63 exerce la compétence optionnelle de mise en place et d'organisation du service d'entretien et d'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques.

En lien avec les communes, TE63 planifie le déploiement des infrastructures pour répondre aux besoins des usagers et accompagner la transition vers une mobilité propre et durable.

100

Bornes de recharges

Dont 6

Dont Bornes rapides

68

Communes équipées

823 100

Nombre de KgCo2 économisés



CHALEUR RENOUVELABLE

TE63 exerce la compétence optionnelle de construction et d'exploitation de réseaux publics de chaleur et/ou de froid alimentés par des énergies renouvelables. Le syndicat a créé la Régie Chaleur, chargée de piloter la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau, ainsi que de gérer la vente de chaleur, offrant ainsi un projet clé en main.

5

Collectivités adhérentes

1,7 MW

Puissance installée en 2025 et 2026

4,5 GWh*

ENR livrée par an en sous-station

900t*

CO2 évitées par an à l'horizon 2048

**Contruits et en projets*

50

Collectivités rencontrées

70

Analyses d'opportunités réalisées

120 kWc

Puissance installée ou en cours d'installation

400 kWc

Puissance à venir



PHOTOVOLTAÏQUE

TE63 accompagne les collectivités dans la transition énergétique en développant des projets photovoltaïques.

Des études techniques jusqu'à la gestion des démarches administratives, le syndicat soutient les projets des collectivités pour garantir la réussite et la rentabilité sur le long terme.



Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme
Syndicat départemental d'énergie du Puy-de-Dôme

36 rue de Sarliève - Centre d'affaires du Zénith - CS 20004
63800 Cournon d'Auvergne
04 73 34 24 10 - contact@te63-sieg.fr



www.te63-sieg.fr

